

" de fournir deux chaloupes pour transporter les vivres de Québec à Mont-
 " réal. Ces quarante hommes étant arrivés dans l'île, se fortifieront d'abord
 " contre les sauvages, puis s'occuperont, pendant quatre ou cinq ans, à défrichi-
 " er la terre et la mettre en état d'être cultivée. Pour avancer cet ouvrage,
 " ge, les associés augmenteront, d'année en année, le nombre des ouvriers,
 " selon leur pouvoir; enverront des bœufs et des laboureurs à proportion de
 " ce qu'il y aura de terres défrichées, et un nombre suffisant de bestiaux pour
 " en peupler l'île et engraisser les terres. Les cinq années étant expirées,
 " les associés, sans interrompre le défrichement, feront bâtir un séminaire,
 " c'est-à-dire une sorte de collège, pour y instruire les enfans mâles des sau-
 " vages. On tâchera de conserver habituellement dans cette maison dix ou
 " douze ecclésiastiques, dont trois ou quatre sauront les langues du pays, afin
 " de les enseigner aux missionnaires qui viendront de France. Ceux-ci, en
 " arrivant, se reposeront un an au séminaire, pour apprendre ces langues, et
 " ensuite être dispersés parmi les nations sauvages, selon qu'il sera jugé à
 " propos. S'ils tombent malades, le séminaire leur servira de retraite. Les
 " autres ecclésiastiques s'occuperont à l'instruction des enfans des sauvages
 " et des français habitans de la dite île. Il y faudra encore un séminaire de
 " religieuses pour instruire les filles sauvages et les françaises, et un hôpital
 " pour y soigner les pauvres sauvages quand ils seront malades. Enfin toutes
 " ces choses étant en bon état, on ne pensera qu'à bâtir des maisons pour lo-
 " ger quelques familles françaises, les ouvriers nécessaires dans le pays, les
 " jeunes gens mariés qui auraient été instruits aux séminaires, et les autres
 " sauvages convertis, qui voudraient s'y arrêter. On donnera à ceux-ci
 " quelques terres défrichées, des grains pour les semer, des outils et des hom-
 " mes pour leur apprendre à les cultiver. Au moyen de ces mesures, les
 " associés espèrent de la bonté de Dieu, voir en peu de temps une nouvelle
 " Eglise, qui imitera la pureté et la charité de la primitive; ils espèrent encore
 " que, dans la suite, eux-mêmes et leurs successeurs, étant bien établis dans
 " l'île de Montréal, pourront s'étendre dans les terres et y faire de nouvelles
 " habitations, tant pour la commodité du pays, que pour faciliter la conver-
 " sion des sauvages. "—(Pièce MS.)

M. OLIER ET M. DE LA DAU- } M. de la Dauversière et M. Olier avaient
 VERSIÈRE ENVOIENT UNE COLO- } déjà envoyé à Québec, 20 tonneaux de vi-
 NTE DANS L'ÎLE DE MONTRÉAL. } vres et d'autres choses nécessaires à l'é-
 tablissement de la colonie; (1) et l'année suivante, ils assemblèrent envi-
 ron 30 familles, qui par zèle pour la religion, plutôt que par intérêt, se dé-
 vouèrent à cette bonne œuvre. De ce nombre étaient des gentilshommes, des
 négocians, des artisans, des cultivateurs. Il manquait un homme d'expé-
 rience et d'autorité, qu'on pût mettre à la tête de la colonie; M. Olier et son
 collègue avaient souvent demandé à Dieu d'en susciter quelqu'un, lorsque
 M. Paul de Chomedey-de-Maisonneuve, (2) exercé dès sa jeunesse au
 métier des armes, et tout dévoué aux intérêts de la religion, se présenta de
 lui-même pour conduire ce dessein. Ils demandaient aussi à Dieu d'inspirer
 un semblable dévouement à quelque femme courageuse, qui pût assister les

(1) En 1610, adressés au P. Le Jeune, jésuite, lors à Québec. — J. V.

(2) M. de Maisonneuve signait : Paul de Chomedey. — J. V.